



PRATIQUE MEDICALE INAPPROPRIEE CHEZ LES JEUNES GYMNASTES

Par le Dr Michel LEGLISE (FRA), vice Président de la FIG et Président de la Comm. médicale FIG

On peut définir la mauvaise pratique médicale ou la pratique inappropriée, très schématiquement comme celle qui ne place pas en absolue priorité, la santé du jeune sportif au-dessus de toute autre considération, et particulièrement ici, la volonté de réalisation d'une performance sportive.

Nous n'aborderons ici que les pratiques médicales inappropriées voire abusives ou dangereuses concernant plus spécifiquement **la santé du jeune gymnaste**, son développement physique, psychologique, éducatif et social harmonieux.

Ces pratiques sont le plus souvent caractérisées par un **non-respect ou respect insuffisant ou non prise en compte des risques potentiels pour la santé à court, moyen ou long terme dans le but de favoriser la performance** :

Attitude volontaire en toute connaissance des risques ? Inconscience ? Incompétence ?

Cette pratique médicale inappropriée souvent méconnue **entre dans cadre beaucoup plus large du respect de l'enfant et de l'adolescent**, de l'enfance et de l'adolescence ; de dérives et abus parfois gravissimes et répréhensibles par la justice ; abus moraux, physiques et psychologiques divers par ceux qui ont autorité sur le jeune.

Le jeune athlète a en général un accès limité aux décisions. La responsabilité morale, éthique, technique d'une équipe médicale, de l'entourage, entraîneurs, parents est grande; ils décident de tout à sa place y compris tout ce qui concerne sa santé et les risques potentiels.

Il doit faire confiance à tous, espérant que leur compétence et leur éthique dépasseront leur fascination pour la performance qui les valoriserait également eux-mêmes et cela parfois à tout et n'importe quel prix, y compris celui de la santé.

Ces pratiques médicales inappropriées sont principalement caractérisées par :

le NON RESPECT

- des limites et besoins physiologiques, psychologiques, sociaux-relationnels et d'hygiène de vie liés à la croissance.
- des limites biomécaniques articulaires du jeune gymnaste
- de la fragilité des zones articulaires de croissance et des pathologies qui y sont liées
- des durées physiologiques de récupération au quotidien, après accident ou pathologie médicale
- de la possible toxicité des traitements prescrits notamment par leur répétition
- des règles médico légales et des principes médico-éthiques qui doivent guider la protection de la santé des jeunes athlètes

LES ABUS et MANQUES dans le SUIVI MEDICAL du jeune gymnaste

La préparation physique et technique la prévention, la récupération « prendre le temps »

Ceci concerne certains **soins et traitements médicaux** et **l'hygiène de vie** négligés ou abusifs souvent **pour gagner du temps** et réduire les temps de récupération physiologique voire compenser une insuffisance de préparation physique.

Gagner du temps ! pour concentrer tout sur la préparation du geste technique est un mauvais calcul de la part de l'entraîneur et l'équipe médicale ne doit pas s'impliquer dans cette stratégie par des actes médicaux inappropriés

En pratique cela consiste à vouloir compenser ces manques par :

- une surcharge systématique en médicaments de type vitamines, sels minéraux etc... donnés de façon empirique sans aucune vérification biologique d'une éventuelle carence
- une utilisation de « fortifiants » qui n'ont jamais fait leur preuve d'efficacité ou de non toxicité
- une carence en repos et sommeil
- une carence quantitative et qualitative en apport alimentaire avec des régimes discordants, anti physiologiques et surtout inappropriés voire dangereux pour les besoins de l'activité physique en période de croissance. La réduction de poids pour les besoins sportifs a ses limites et ses principes et doit être gérée par l'équipe médicale dans le cadre de la bonne santé

Le traitement des pathologies

Les abus, manques et dérives consistent en :

- la poursuite de l'entraînement ou de la compétition malgré une pathologie sérieuse et une guérison insuffisante
- sur-utilisation compensatoire d'antidouleurs, d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et d'injections locales de corticoïdes

Ces injections surtout quand elles sont répétées sont dangereuses pour le développement des zones articulaires de croissance. Il s'agit souvent d'une mauvaise pratique médicale méthode se voulant encore un fois gagner du temps sans respecter les processus physiologiques de récupération.

Note : l'utilisation de substances potentiellement dangereuses pour la santé ou de méthodes médicales non appropriées dans le but d'améliorer la performance **s'apparente du moins dans l'esprit à la définition du dopage** même si le produit n'est pas listé comme officiellement prohibé par l'AMA, cette attitude contraire à l'éthique médicale et sportive n'entraîne certes pas de sanction dans le cadre de la lutte anti dopage mais peut progressivement conduire à l'utilisation de ces produits interdits, parfois en banalisant leur utilisation pour exemple surtout en gymnastique féminine avec l'utilisation de diurétiques (furosémide notamment) pour simplement réduire une surcharge pondérale peu propice aux figures acrobatiques

Ceci est aussi un abus et une mauvaise pratique médicale

Ceci est moins le fait du médecin que celui d'un entourage irresponsable

Les responsabilités

Le challenge : Performance et santé

Une pratique médicale compétente, raisonnable, éthique et indépendante dans ses décisions **ne doit pas opposer performance et santé** mais les rendre compatibles voire complémentaires.

La responsabilité des dérives, manques et mauvaises pratiques médicales ou paramédicales dépasse largement celle de **l'équipe médicale**.

Même si le domaine médical est légalement et par leur connaissance hors de leur compétence, elle concerne tout **l'entourage** du gymnaste et les **institutions dirigeantes**.

- **Les institutions dirigeantes :**

La fédération internationale, les fédérations nationales, les clubs, les gouvernements, le mouvement sportif doivent adapter leurs règles notamment à connotation préventive mais aussi leurs principes éthiques dans le respect d'une pratique saine pour les jeunes athlètes des règles sportives trop contraignantes, une surcharge du calendrier incitent à réduire les temps de récupération, et à négliger la qualité des soins et trouver des solutions artificielles pour limiter les temps de récupération et de guérison

- **L'entourage : performance versus santé ou performance et santé ?**

L'entourage peut induire par son comportement, des pratiques abusives, inappropriés voire dangereuses pour la santé

- **L'équipe médicale et para médicale :**

Avec ses connaissances en médecine du sport et sur les spécificités de la croissance, doit gérer le suivi médical du jeune gymnaste et prendre ses **décisions en toute indépendance** sans subir aucune pression des institutions et de l'entourage certes en parfaite connaissance de toutes les informations données par cette entourage et particulièrement par l'entraîneur et les parents et selon des principes d'éthique médicale et sportive rigoureux.

- **L'entraîneur**

Il doit être le principal informateur et collaborateur de l'équipe médicale car au contact direct du jeune de longues heures; ses connaissances, ses qualités éducatives, son éthique permettent de prévenir de nombreuses pathologies mais il doit se garder de toute prescription de traitement, de soins, bref de décisions d'ordre médicale ce n'est pas son rôle, il s'agit d'une pratique illégale et pouvant être médicalement inappropriée.

- **Les parents**

Ils sont parfois tentés de diriger médicalement leur enfant avec des « prescriptions » pas toujours inoffensives parfois dangereuses pour la santé ; leur attitude vis-à-vis des risques pour la santé de leur enfant est parfois excessive dans un sens ou dans l'autre, allant de l'acceptation des risques importants pour la santé de leur enfant pour la performance sportive à l'hyper-protectionnisme

- **Le jeune gymnaste lui-même**

Il peut parfois faire de l'auto médication mais surtout peut cacher une pathologie pour poursuivre son entraînement ou se plaindre outre mesure pour en réduire l'intensité.

Il peut ainsi induire des erreurs d'appréciation et des mauvaises pratiques médicales.

Les abus et mauvaises pratiques médicales dans le but de privilégier ou d'accélérer l'accès à la performance aux dépens potentiels de la santé ne sont pas des comportements fréquents mais qu'il faut dénoncer d'autant plus qu'il s'agit de jeunes athlètes qui n'ont pas une totale liberté de jugement, d'appréciation ou de contestation.

Une équipe médicale, un entraîneur, des parents, responsables, compétents, refusant toute dérive et compromis savent bien que l'accès à une **performance durable** passe par un respect de processus physiologique, psychologique de croissance, et de la dignité morale de l'enfant.

Seule la bonne pratique médicale en étroite relation avec la bonne pratique d'entraînement permet la performance durable et le plein épanouissement de l'enfant. Bonne santé et performance ne sont pas du tout incompatible mais complémentaire.